

RESIDENCE AUTONOMIE

Claude VIELPEAU



- Médecin
- Pharmacie
- Station service
- Brasserie / restaurant
- Residence Autonomie
- Commerces

Pour tous renseignements ou pour une demande d'admission,
contactez-nous par téléphone au 02.32.57.02.20
ou par mail contact@residence-claudevielpeau.fr

Version 12/2021



OUVERTURE EN
MAI 2022

RESIDENCE AUTONOMIE

Claude VIELPEAU



19 Rue du Maquis Surcouf
27260 EPAIGNES
Tél : 02.32.57.02.20

contact@residence-claudevielpeau.fr



38 logements individuels et de plain-pied pour une capacité d'accueil de places dont 8 réservées à des personnes handicapées vieillissantes.

55

- ◆ 21 T1 bis d'une superficie de 35 m² pour 1 personne
- ◆ 15 T2 d'une superficie de 41 m² pour 1 ou 2 personnes
- ◆ 2 T3 d'une superficie de 59 m² pouvant accueillir jusqu'à 3 personnes

La résidence autonomie est implantée rue du Maquis Surcouf à Epaignes sur l'ancien site « Poulingue » **juste derrière le centre bourg soit à 10 minutes à pied des commerçants.**

Epaignes offre l'avantage de vivre dans **un environnement rural tout en bénéficiant de services de proximité.**

La commune compte de nombreux commerces. L'offre de soins est importante : cabinet infirmier, médecin généraliste, dentiste, kinésithérapeute, ostéopathe, sophrologue, diététicienne et pharmacie. Des associations culturelles et sportives sont également implantées à Epaignes.

La résidence autonomie a vocation d'accueillir des **personnes âgées autonomes ou semi autonomes**, seules ou en couple mais aussi des **personnes en situation de handicap** vieillissantes ou encore des **personnes âgées avec leur enfant handicapé, lui-même vieillissant.**

La résidence autonomie est composée de **logements pratiques et ergonomiques** adaptés aux personnes âgées. Elle propose de nombreux services pour faciliter la vie quotidienne.

La résidence allie **confort et vie sociale dynamique**, grâce aux activités, aux animations mises en place et aux espaces communs. Les animaux domestiques sont acceptés.



La résidence autonomie propose :

- **Un espace sécurisé** (portail fermé, gardiennage du site, logements domotisés équipés d'un système anti-chute) ;
- **Des prestations hôtelières** (restauration, linge, ménage...) ;
- **Des prestations d'animations** (activités cognitives, relationnelles, physiques, manuelles, culturelles...) ;
- L'élaboration du **projet d'accompagnement personnalisé** ;
- L'accès à Internet, à la téléphonie et à la télévision.

La résidence n'est pas médicalisée.

La résidence autonomie a une vocation sociale, **le coût des loyers est donc modéré.**

Ce tarif comprend le loyer, l'électricité, l'eau, l'animation, le gardiennage, le système de téléassistance, l'entretien des espaces collectifs et espaces verts, l'aide aux démarches administratives et l'aide aux transports.

REDEVANCE MENSUELLE PREVISIONNELLE 2022

T1 bis	928 €
T2 pour 1 personne	964 €
T2 pour 2 personnes	1 159 €
T3	1 210 €

Les critères d'admission

Pour les personnes âgées :

- Etre âgé de plus de 60 ans et être à la retraite
- Etre valide et autonome ou semi-autonome
- Avoir les revenus nécessaires pour le paiement de la redevance

Pour les personnes en situation de handicap :

Il n'y a pas de conditions d'âge.

Pour les personnes âgées avec enfant handicapé vieillissant :

Pour ces situations si spécifiques, il n'est pas possible d'établir des conditions standards. Chaque demande sera examinée dans sa singularité en tenant compte de la faisabilité d'admission et de la pérennité de l'accueil.